BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 660

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

Ventes et cessions

828 300 475 RCS Vienne.
EDVYCE CONSEILS & EXPERTS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 15000.00 EUR.
Adresse : 43, Chemin Du Geay, 38110 Cessieu.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : CAP EXPERTISE COMPTABLE Société à responsabilité limitée au capital de 287 000 euros Siège social : 55 BOULEVARD GAMBETTA 38110 LA TOUR DU PIN 900 370 826 RCS VIENNE et EDVYCE CONSEILS & EXPERTS SASU au capital de 15 000 euros Siège social : 43 CHEMIN DU GEAY 38110 CESSIEU 828 300 475 RCS VIENNE AVIS DE FUSION 1. EDVYCE CONSEILS & EXPERTS et CAP EXPERTISE COMPTABLE, sus-désignées, ont établi le 8 septembre 2021, par acte sous-seing privé à LA TOUR DU PIN, un projet de traité de fusion 2. Aux termes de ce projet, EDVYCE CONSEILS & EXPERTS ferait apport à titre de fusion-absorption à CAP EXPERTISE COMPTABLE de tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine d'EDVYCE CONSEILS & EXPERTS, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de EDVYCE CONSEILS & EXPERTS devant être dévolue à CAP EXPERTISE COMPTABLE dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion. 3. Les comptes de EDVYCE CONSEILS & EXPERTS et de CAP EXPERTISE COMPTABLE, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés au 31 juillet 2021 date de clôture du dernier exercice social de EDVYCE CONSEILS & EXPERTS et de situation comptable pour CAP EXPERTISE COMPTABLE. 5. En rémunération et représentation de l'apport-fusion effectué par EDVYCE CONSEILS & EXPERTS, CAP EXPERTISE COMPTABLE procèdera à une augmentation de son capital social d'un montant de 154 500 euros, par création de 1 545 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100 euros chacune, entièrement libérées, directement attribuées à l'associée de la société absorbée par application de la parité d'échange. 6. Le projet de fusion a été établi sous la condition suspensive de l'approbation par les associés uniques des deux sociétés participant à la fusion. La réalisation de ces conditions suspensives sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des assemblées générales des sociétés absorbée et absorbante, signé par leur représentant légal, constatant la réalisation des conditions suspensives (ou le cas échéant leur abandon), et la réalisation définitive de

la fusion. 7. La fusion prendra juridiquement effet à l'issue de la dernière des assemblées générales appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion. EDVYCE CONSEILS & EXPERTS serait dissoute de plein droit, sans liquidation, et CAP EXPERTISE COMPTABLE sera subrogée purement et simplement d'une façon générale dans tous les droits, actions, obligations et engagements de EDVYCE CONSEILS & EXPERTS, à la date de réalisation définitive de la fusion fixée rétroactivement au 1er août 2021. 8. Conformément à l'article 236-6 du Code de commerce, Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis , peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis..

